

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

Meurthe-et-Moselle

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BUISSONCOURT**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Qui ont pris part : 10

Présents : 8

L'an deux mille dix vingt et un, le 21 décembre à 20h00

Se sont réunis les membres du Conseil Municipal
sous la présidence de M. Patrick HENQUEL, Maire, à huis clos.

Étaient présents :

Bruno BALLÉ, Franck BIEWER, Cécile GAINEL,
Adrien GELLENONCOURT, Patrick HENQUEL, Patricia PARISSET,
Anthony RIEBEL, Christine VALETTE-MUSILLI

Excusés :

Jordan HIRTT qui donne pouvoir à Patrick HENQUEL,
Kassandra BEAUCHET, David DE LIBERALI qui donne pouvoir à
Christine VALETTE-MUSILLI

Absent :

Mme Christine VALETTE-MUSILLI a été nommée secrétaire.

Convocation du 16 décembre 2021.

DÉLIBÉRATION 015 : SALLE POLYVALENTE : REVISION DES TARIFS

M. le Maire propose au Conseil Municipal de réviser les tarifs suite aux travaux de réfection de la salle polyvalente, ainsi que le règlement.

Pour rappel, les tarifs appliqués jusqu'à présents :

- Personne du village :
 - 50 € pour une demi-journée,
 - 135 € pour un jour,
 - 185 € pour deux jours
 - Chauffage et vaisselle compris dans le prix de location.
- Personne extérieure :
 - 90 € + 18€ de chauffage pour une demi-journée,
 - 200 € + 35 € de chauffage pour un jour,
 - 300 € + 51 € de chauffage pour deux jours,
 - 0.50 € /personne pour la location de vaisselle.
- Association du village :
 - 45 € + 18 € de chauffage pour une demi-journée,
 - 75 € + 35 € de chauffage pour un jour,
 - 135 € + 51 € de chauffage pour deux jours,
 - 0.50 € /personne pour la location de vaisselle.

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer les tarifs de location.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De fixer le tarif de location de la façon suivante :
 - Personne du village :
 - 150 € pour un jour,
 - 200 € pour deux jours
 - Chauffage et vaisselle compris dans le prix de location.
 - Personne extérieure :
 - 250 € + 30 € de chauffage pour un jour,
 - 350 € + 50 € de chauffage pour deux jours,
 - 0,50 € /personne pour la location de vaisselle.
 - Association du village :
 - 45 € + 15 € de chauffage pour une demi-journée,
 - 75 € + 30 € de chauffage pour un jour,
 - 135 € + 50 € de chauffage pour deux jours,
 - 0,50 € /personne pour la location de vaisselle.
 - Un chèque de caution de 300 € sera demandé.
 - La mise à disposition de la poubelle pour les déchets non recyclables sera facturée 7.50 €

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire
Patrick HENQUEL